



Observatoire des Marchés Publics romands

Ce rapport ponctue la sixième année de fonctionnement de l'Observatoire des marchés publics romands (OMPr). Cette année, l'objectif a été de stabiliser le fonctionnement de l'association suite à l'évolution des aspects légaux et règlementaires liés aux marchés publics. Cet objectif a été atteint.

L'OMPr a diffusé 170 fiches techniques (+51 fiches / +50% par rapport à l'année précédente), ce qui constitue un record depuis sa création. Cette augmentation s'est principalement matérialisée sur le canton de Vaud (+36 fiches / +50% par rapport à l'année précédente).

De manière générale, les appels d'offres ont représenté 79% des procédures analysées, ce qui est stable par rapport aux années précédentes. Parallèlement, la qualité des procédures a nettement progressé (+20%), puisque 78% des fiches sont sorties avec un smiley vert contre 58% en 2022. La cause de cette augmentation est probablement multifactorielle et en l'état délicate à identifier. Néanmoins, nous constatons que le dialogue mené par l'observatoire avec les maîtres d'ouvrage conduit régulièrement à une amélioration des procédures. En effet, sur 53 interventions, 24 (45%) ont mené à des améliorations.

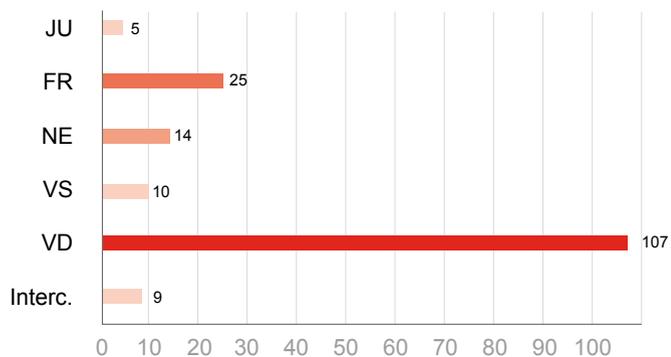
Formation marchés publics L'OMPr a co-organisé avec la SIA Vaud une session de 4 modules de cours sur le thème des marchés publics de services dans le domaine de la construction en automne 2023. Une formation axée sur les besoins des communes est en cours d'élaboration. Elle sera lancée en 2025.

Certification OMPr Afin de développer sa mission de conseil, l'OMPr dispose d'un système de certification payant pour les appels d'offres. L'objectif est d'inciter les maîtres d'ouvrage à faire analyser leurs procédures avant publication sur SIMAP, afin de garantir une concurrence saine et loyale.

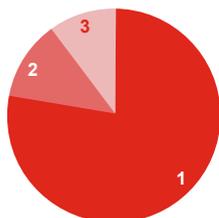
Harmonisation des OMP suisses Le territoire suisse comprend 8 observatoires, parmi lesquels un genevois, un romand, un tessinois et 5 suisses alémaniques. À la demande de la SIA, ces associations ont entamé des échanges afin d'accorder leurs pratiques, tout en tenant compte des différences régionales. Deux ateliers ont eu lieu en 2023 et se poursuivront en 2024. L'objectif est de parvenir à définir une base commune pour une bonne pratique en matière de marchés publics.

Sacha Karati
Architecte EPFL SIA, président OMPr

Fiches publiées en 2023 par canton

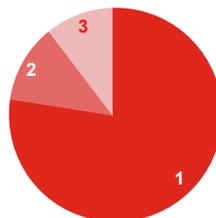


Qualité des procédures : smileys 2023



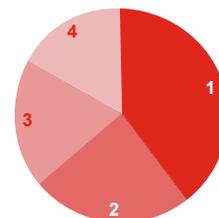
- 1. Smiley bon **78%**
- 2. Smiley moyen **12%**
- 3. Smiley mauvais **10%**

Formes de mise en concurrence



- 1. Appels d'offres **79%**
- 2. Concours **11%**
- 3. MEP **10%**

Adjudicateurs



- 1. Communal **39%**
- 2. Autres **26%**
- 3. Fédéral **18%**
- 4. Cantonal **17%**